

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LIGUE

<b>Date</b>	25 janvier 2024	<b>Lieu</b>	Visioconférence
<b>Présents</b>	C.Azede, C.Chaudrin-Raboteur G. Manette, G. Pinson, E. Nestar, M. Merabli, R. Saint-Val, J-Alcool, T. Flereau, L. Galvani, Y, Selbonne, V. Ramlall, B. Edom, T. Colombo		
<b>Excusés</b>	S. Sermanson, J. Martial, S. Zamore, J. Dartron		
<b>Absents</b>	Ph. Maquiaba, E. Elie		
<b>Assistent</b>	Messieurs : Fabrice THOMAS BABEL (Directeur), S. ZABEAU (Président CRA)		

### Ouverture de la séance à 19h48

Le VP Guy Manette présente les excuses du Président Jean DARTRON qui ne peut être présent pour des raisons personnelles et familiales. Il indique également qu'il assurera la Présidence de la séance à la demande du Président.

Il remercie le VP V. RAMLALL de sa présence dans des circonstances si difficiles pour lui.

Après avoir constaté l'atteinte du quorum, Le Président de séance remercie l'ensemble des membres pour leur présence à ce Conseil de Ligue (CDL), et ouvre la réunion en demandant au Secrétaire Général (SG) de donner lecture du premier point de l'ordre du jour.

### 1<sup>er</sup> POINT : Point d'étape sur l'organisation de l'AGO du 28 janvier 2024 (SG L. GALVANI)

Le SG fait un tour d'horizon de l'organisation de l'AGO à J-3, et du dispositif mis en place. Il rappelle l'importance de cette AGO et demande aux membres du CDL d'être présents en masse.

Après échanges et débats l'ensemble des membres présents valident à l'unanimité le report de toutes les rencontres du matin en Guadeloupe et celles toute la journée sur Marie-Galante le dimanche 28 janvier 2024, dans toutes les catégories, afin de permettre à un maximum de Présidents de clubs et d'invités de pouvoir être présents à l'AGO.

La proposition d'associer les Présidents de club à la remise des trophées du football Guadeloupéen est validée à l'unanimité des membres présents.

Le Président de séance remercie les membres du CDL pour les échanges et demande au SG d'annoncer le prochain point à l'ordre du jour.

## 2<sup>ème</sup> POINT : Présentation et validation du Calendrier multiplex R1 – VITO (Directeur)

Le directeur remercie le SG de lui accorder la parole et donne lecture du calendrier prévisionnel du multiplex R1 Vito pour les mois de février et mars 2024.

Le CDL valide à l'unanimité des membres présents les dates du 24 février et du 16 mars 2024 pour l'organisation de ces multiplex qui assurent une belle visibilité à notre football local.

Les rencontres retenues pour ce multiplex seront validées ultérieurement, si besoin par circularisation, en fonction des propositions faites la commission des calendriers.

Le Président de séance remercie les membres du CDL pour les échanges et demande au SG d'annoncer le prochain point à l'ordre du jour.

## 3<sup>ème</sup> POINT : Présentation et validation du Règlement Financier (Directeur)

Ajourné.

Le Président de séance demande au SG d'annoncer le prochain point à l'ordre du jour.

## 4<sup>ème</sup> POINT : Présentation de la demande d'organisation d'un tournoi international U15G par le Club sportif Capesterrien C.S.C (SG L. GALVANI)

Le SG donne lecture de la demande d'accord en vue de l'organisation d'un tournoi international, réunissant notamment des sélections invitées, formulée par le CSC.

Le CDL se félicite de cette initiative qui vise proposer de nouvelles oppositions à nos jeunes. Après échanges et débat le CDL décide à l'unanimité des membres présents de porter un refus en l'état à la demande en raison de la date prévue par le club pour ce tournoi (mai 2024). Le SG devra prendre attache dès demain avec le club pour l'inviter à proposer une nouvelle date pour cette manifestation qui est une bonne initiative.

Le Président de séance remercie les membres du CDL pour les échanges et demande au SG d'annoncer le prochain point à l'ordre du jour.

## 5<sup>ème</sup> POINT : Présentation et validation du règlement de la compétition Beach soccer (SGA T. FLEREAU)

Le SGA T FLEREAU présente les travaux réalisés par la commission du Football diversifié et par la commission des règlements.

Après échanges et débat de le CDL valide à l'unanimité des membres présents le règlement de la compétition proposé, et donne son aval pour l'ouverture des engagements.

Le Président de séance remercie les membres du CDL pour les échanges et demande au SG d'annoncer le prochain point à l'ordre du jour.

## 6<sup>ème</sup> POINT : Point d'information sur l'organisation du tournoi U16 G du Conseil Départemental de la Guadeloupe (Directeur)

Le directeur remercie le SG de lui accorder la parole, et en l'absence de Président, rend compte aux membres du CDL de la réunion de cadrage qui s'est tenue le 17 janvier 2024 à l'initiative du Conseil Départemental (CD) en prévision de l'organisation de l'édition 2024 du tournoi U16G du CD.

Il précise également qu'à cette première réunion à laquelle ont participé toutes les parties prenantes, succédera des Copil réguliers à compter de mois de février 2024.

Le CDL remercie le Directeur pour ces informations.

Le Président de séance remercie les membres du CDL pour les échanges et demande au SG d'annoncer le prochain point à l'ordre du jour.

## 7<sup>ème</sup> POINT : Point d'étape sur l'organisation de la E-Coupe de France 2024 (Directeur)

Le directeur remercie le SG de lui accorder la parole et fait point sur l'organisation de la zone régionale de cette compétition qui avait été validée par le CDL.

Le CDL remercie le Directeur pour ces informations, et se félicite de cette compétition qui correspond à une nouvelle pratique, et qui permettra un licencié de notre Région de se rendre à CLAIREFONTAINE pour disputer la phase finale nationale.

## 8<sup>ème</sup> POINT : Point d'information sur les travaux du Stade des Abymes (VP B. EDOM / Ph. MAQUIABA)

En l'absence du VP Ph. MAQUIABA, le VP B. EDOM assume seul le rôle de rapporteur et rend compte au CDL du COTECH qui s'est tenu le 18 janvier 2024 à l'initiative de la ville des Abymes, en présence de l'AMO retenu pour ce marché, et également des Ligues de rugby et d'athlétisme.

Le CDL remercie le VP B. EDOM pour ces informations. Il prend acte de la disponibilité du stade jusqu'à la fin de la saison 2023/24, et espère fortement que les travaux permettront à notre football d'avoir une infrastructure répondant aux exigences internationales, une fois ceux-ci achevés.

Le Président de séance remercie les membres du CDL pour les échanges et demande au SG d'annoncer le prochain point à l'ordre du jour.

## 9<sup>ème</sup> POINT : Point d'étape sur l'organisation des compétitions Concacaf 2024 : Point sur cahier des charges CNL Ligue A (VP B. EDOM)

Le VP B. EDOM rend compte au CDL des premiers travaux groupe projet visant à identifier localement un stade en capacité de répondre aux critères de la CONCACAF, et ainsi permettre à sélection A d'évoluer en GUADELOUPE pour la campagne de CNL 2024/25.

Le CDL prend acte des problématiques relevées et des prochaines étapes à venir.

Le SG se propose, ainsi que quelques élus, pour rejoindre le groupe projet et participer aux prochaines démarches à venir.



Le Président de séance remercie les membres du CDL pour les échanges et demande au SG d'annoncer le prochain point à l'ordre du jour.

## 10<sup>ème</sup> POINT : Questions diverses :

- Rappel des modalités de l'organisation de la journée des bénévoles 2024 FFF par le directeur
- Clarification portée par le SGA T. FLEREAU quant aux modalités de désengagements d'une compétition : impossible une fois la compétition commencée
- Demande d'information par le VP Y. SELBONNE sur le sort de :
  - point sur la coupe de la Guadeloupe féminine 2023
  - point sur la coupe de la Guadeloupe masculine 2023
  - point sur le trophée des champions
  - point sur l'organisation du trophée Antilles

Question à traiter dans un point spécifique lors du prochain CDL

- Clarification portée par le SGA T. FLEREAU quant aux principes de programmation des rencontres de jeunes

Le Président de séance remercie les membres du CDL pour les échanges durant ce CDL.

Le Président de séance termine en présentant les condoléances et le soutien du CDL au Président et au VP V. RAMLALL dans les moments difficiles et douloureux qu'ils traversent actuellement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H45

Guy MANETTE  
Le Président de séance

